



Formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail

La délégation FSU vous rend compte

Groupe de Travail SST du 12 octobre 2023

Depuis le dernier GT, le 12 mai 2023, 123 signalements ont été saisis :

- 85,4% pour des risques psychosociaux (RPS), 3,9% risques thermiques.
- Deux signalements pour risque de chute et l'un pour des frelons

77 concernent le premier degré dont 10 pour la maternelle.

Concernant les RPS, la grande majorité des signalements fait état d'agressions d'élèves sur des pairs et/ou sur des adultes, des agressions de parents, tous de mal-être au travail

Les signalements risques thermiques témoignent de l'empêchement pour faire cours obligeant parfois à sortir de la salle, trouver d'autres solutions

Ce seront les deux thématiques prioritaires que la F3SCT40 traitera cette année, avec pour la première, la gestion des comportements des élèves dans le second degré (fait récemment dans le 1^{er} degré) et le devoir de respect des parents, et pour la seconde, suite à la proposition de la FSU, la visite d'un établissement en plus des groupes de travail.

La FSU continue à encourager les personnels à saisir tout risque pour la santé et la sécurité au travail. Au-delà de la résolution d'une situation souvent douloureuse, résolution souvent décevante car sans solution immédiate, le but est l'amélioration des conditions de travail pour tous.

SEANCE plénière de la F3SCT40 du 19 octobre 2023

Présents :

Pour la DSDEN : IA-DASEN, Secrétaire Général (SG), IEN-IA DASEN adjoint, Conseillère de prévention départementale (CPD),

Pour les représentants des personnels : 4FSU, 2UNSA, 3FO.

Lecture des déclarations par les organisations syndicales

En pj celle de la FSU

Concernant les violences envers les personnels et la déclaration d'un accident de service, pour faire suite à la demande de la FSU, l'IA-DASEN indique qu'une systématisation entre un signalement RSST et la transmission de l'information sera faite sans attendre la demande de l'agent.

Dans le premier degré, la déscolarisation d'un élève à comportement complexe/violent peut être prononcée et faire déclic pour la famille. Un changement d'école peut aussi être décidé.

La FSU rappelle que la disparition de nombreux postes de maître G a contribué à la dégradation des conditions de travail.

Sur la prise en charge des élèves relevant d'IME, l'IA-DASEN, en lien avec l'ARS, réaffirme la libération d'un certain nombre de places occupées par de jeunes adultes. Il émet le souhait que l'IME ne soit pas une structure d'accueil définitive, que les enfants puissent y faire des séjours occasionnels avec des allers-retours dans les établissements ordinaires. Il évoque la possibilité d'implantation d'IME, à moyen constant, dans les établissements scolaires.

Concernant l'ambiance thermique, en lien avec la préfecture, il doit pré-identifier une **liste d'écoles prioritaires pour la rénovation du bâti** en privilégiant les établissements considérés comme énergivores.

Dans un deuxième temps, il y aura concertation avec les collectivités locales pour valider les choix avec une attention particulière sur les effectifs des écoles. On peut supposer que les écoles en perte de vitesse ne seront pas prioritaires.

Il précise que dans les nouveaux cahiers des charges, les architectes devront obligatoirement respecter la priorité de l'isolation thermique avant de se faire plaisir.

Actuellement, il n'y a pas d'enveloppe budgétaire de l'Etat pour le second degré.

Suite à la proposition de la FSU, la F3SCT 40 travaillera sur cette thématique avec deux GT dédiés aux ambiances thermiques programmés les 7 mars et 11 avril prochain.

Concernant les frais de déplacements largement insuffisants pour certains personnels itinérants, comme des psychologues de l'Education Nationale, l'IA-DASEN indique qu'une expérimentation « enveloppes ouvertes » a été faite dans le Lot et Garonne. Il souhaite en mettre une en place dans le département pour les médecins. Il précise que toute régulation demandée sera de suite acceptée. Le secrétaire général informe que seulement 60% de l'enveloppe est dépensée.

La FSU demande que les enveloppes individuelles des personnels soient d'emblée augmentées.

Le secrétaire général informe qu'**une page dédiée à la F3SCT sera ajoutée au site de la DSDEN**. Une explication des statuts de suivi des fiches SST sera ajoutée. Il confirme que le chef d'établissement n'a pas l'autorisation de déléguer la saisine des réponses.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter **la délégation FSU40** :

Damien MASSON, Nicolas FAYEMENDY, Franck LACHERAY- SNES-FSU

Philippe LUCAS, Marie-Claire MERRIEN, Cathy VIGNEAU LAFFARGUE - SNUipp-FSU

Sandrine DEGOS - SNICS-FSU

Emmanuelle PICCOLO- SNEP-FSU

chsct40-fsu@ac-bordeaux.fr

06 12 51 76 53

Ensemble, défendons nos conditions de travail pour un service public de qualité.